



Mariage avec un etranger nationalite mauricienne

Par **leah01**, le **15/03/2017** à **22:21**

BonjourrrrrMon futur mari est de nationalite mauricienne rrrrrIl est venu en France grâce à un visa de travailrrrr(Renouvele plusieurs fois par l entreprise)rrrrSon visa prends fin en avril et nous nous marrions en mai.rrrrTout le dossier est déjà monté et valide par la mairie rrrrComment pouvons nous nous conformer a la loi afin qu il ait un visa touristique en sa possession au moment du mariage ? rrrrVers qui devons nous nous tourner ?rrrrMerci d avance.

Par **Tisuisse**, le **16/03/2017** à **08:50**

Bonjour,rrrrSoit il obtient une prolongation de son visa soit il retourne dans son pays et fait sa demande de visa de façon régulière auprès de l'ambassade de France de son pays. A défaut, contactez votre ambassade ou votre consulat à Paris (coordonnées sur internet).